

N°117 Mars 2021

HORIZONS

L'info-magazine du Chambon-Feugerolles

**La nature
en ville**

www.lechambon.fr

Le Chambon-Feugerolles

**Je m'engage
pour les autres.**

Et vous ?

SAPEURS - POMPIERS

LE CHAMBON-FEUGEROLLES

**La caserne recherche
des sapeurs-pompiers volontaires.**

***Dossier à retirer avant le 30/03/2021
2 bis rue Edouard Michot***

Tél : 04 77 89 46 23

www.sdis42.fr



sdis
SAPEURS - POMPIERS
42 OIRE

Édito



Le besoin de convivialité

Un an déjà que notre pays est confronté à la pandémie de Covid-19. Une crise sanitaire tombée comme un coup de tonnerre dans nos vies, qui affecte notre quotidien et pèse de plus en plus lourdement sur le moral. Vous êtes d'ailleurs nombreux à l'exprimer lors de nos rencontres dans les rues de la ville ou sur le marché.

L'absence de moments de convivialité devient effectivement difficile, d'autant que le bien vivre ensemble est un peu dans l'ADN du Chambon-Feugerolles, si riche habituellement de sa vie associative, sportive, culturelle et festive. Des secteurs que votre ville continue de soutenir à travers notamment le maintien de ses aides financières annuelles.

Malgré ce contexte, et même si les masques ont fait disparaître les sourires de l'espace public, il faut poursuivre nos efforts et ne pas relâcher notre attention collective. Car la plus grande des prudences reste de mise. D'autant que le chemin parcouru est important et la campagne de vaccination qui se déploie laisse entrevoir la sortie du tunnel.

Je veux croire en effet que les prochaines semaines seront marquées par des jours meilleurs... Un peu à l'image de l'arrivée du printemps qui nous invite à profiter pleinement des parcs et espaces verts chambonnaires, qui font l'objet de toute notre attention.

Car l'importance accordée au cadre de vie restera toujours au cœur de nos projets, comme c'est le cas actuellement avec le réaménagement du parc du Bouchet.

Être conscient de l'environnement qui nous entoure, en prenant soin de la nature et en prêtant attention aux autres... Une philosophie de vie que je ne peux que vous inviter à cultiver et promouvoir largement autour de vous.

David FARA
Maire

Vice-président de Saint-Étienne Métropole

Restons prudents mais résolument optimistes et confiants !

SOMMAIRE

4 **A**ctualités
- Plus belle la ville
- Des élections départementales et régionales en toute sécurité sanitaire

8 **D**ossier
La nature en ville

12 **E**ducation
- Les élèves équipés de la tête aux pieds

13 **T**ransition écologique
- Réduire son empreinte écologique c'est possible !

14 **J**eunesse
- Des vacances bien remplies

15 **T**ravaux
- Entretien des constructions de la ville

16 **A**ssociation
- Bien vivre chez soi : l'ambition de l'ADMR de l'Ondaine

17 **S**eniors
- Les propositions du CCA mises en application

18 **S**port
- Découverte des eaux vives

19 **C**ulture
Pour que la culture vive !

20 **C**oup de projecteur

22 **I**nstagram

L'Info-magazine du Chambon-Feugerolles
N° 117 - Mars 2021
Directeur de la publication : David Fara
Réalisation, crédit photos et régie publicitaire : Ville du Chambon-Feugerolles, service communication, 04 77 40 30 39
communication@lechambon.fr
Maquette : Zen Communication
Impression : Sud Offset
Distribution : Relais Ondaine
Tirage : 6 500 exemplaires
Ville du Chambon-Feugerolles
Place Jean Jaurès - BP 39
42501 Le Chambon-F^m cedex
Tél. : 04 77 40 30 20
Site Internet : www.lechambon.fr





5 vitrines ont été embellies grâce à la pose de vitrophanies

Plus belle la ville

Encourager le développement du commerce de proximité

En ces temps particulièrement difficiles pour le monde économique, la Ville poursuit ses actions pour soutenir ses commerçants et encourager le développement du commerce de proximité, si important pour l'animation et la vie du cœur de ville.

Mise en beauté des vitrines

Parmi les actions engagées pour contribuer à son dynamisme, des vitrophanies ont été apposées sur les vitrines de locaux disponibles en centre-ville, en collaboration avec les propriétaires des murs et l'ACCF (Association Commerciale du

Chambon-Feugerolles). Le principe consiste en la pose d'autocollants représentant l'intérieur de potentielles boutiques susceptibles de s'installer, afin d'embellir les vitrines des rues commerçantes. Un bon moyen de donner quelques idées pour l'arrivée de nouveaux commerces...

Soutenir le commerce local

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions en faveur des commerces, à l'image de la délocalisation du marché forain. Anciennement placé sur le parking de la place Jean Jaurès, il est dorénavant installé sur l'espace festif, libérant ainsi des places de parking et offrant de belles capacités d'accueil pour les étals... pour la plus grande satisfaction des exposants et clients.



L'espace festif accueille le marché plusieurs fois par semaine

Infos pratiques

- En période de couvre-feu, le marché des producteurs du mercredi est avancé de 15h à 17h30.
- Le marché forain est organisé tous les lundis et vendredis matin.

Des vœux du Maire inédits

Covid oblige, la présentation des vœux du Maire a été cette année repensée. Ne pouvant pas réunir les forces vives du Chambon-Feugerolles dans un même espace, David Fara est allé à leur rencontre pour présenter ses vœux et distiller quelques paroles d'encouragement pour l'année à venir. En espérant qu'elle sera remplie de bien meilleures surprises que la précédente !



COVID : Comment la ville s'adapte ?

La gestion de la crise sanitaire implique la plus grande adaptabilité de tous. En fonction de chaque annonce et de l'évolution de la situation, la Ville s'efforce d'organiser ses services municipaux pour faciliter le quotidien de chacun. C'est le cas par exemple du restaurant municipal Le Rabelais, qui sert habituellement les enfants des



écoles dans ses locaux. Afin de maintenir le service de la cantine scolaire pour un maximum d'enfants, la salle La Forge a été réquisitionnée pour servir des repas chauds avec les distances nécessaires. Ce sont en moyenne 350 enfants qui chaque jour se partagent entre La Forge et Le Rabelais, et qui profitent ainsi des bons plats préparés par les agents municipaux.

Les horaires de certains lieux ont également été aménagés pour prendre en compte le couvre-feu : voir encadré ci-contre.

LAEP'inou : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Dans une volonté de développer son offre de services à destination des familles, la Ville du Chambon-Feugerolles a mis en place un Lieu d'Accueil Enfants-Parents « LAEP'inou ». Il s'adresse aux enfants de moins de 4 ans ainsi qu'à leurs parents ou à un membre de leur famille (grands-parents...). Le LAEP'inou est un espace de convivialité, de détente et de répit. Il se veut un lieu de socialisation pour l'enfant, sous la forme d'un espace de jeux, pour permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger, de se donner des conseils... L'accueil s'articule autour de principes forts : le volontariat (pas d'engagement de régularité), l'anonymat, la confidentialité et la gratuité. Le LAEP'inou est ouvert sur rendez-vous chaque jeudi, de 8h30 à 11h30 (hors vacances scolaires).

Renseignements : 06 83 82 69 77



Dates

Hôtel de ville

■ Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h
04 77 40 30 20

Médiathèque municipale

■ Mardi : 13h30 à 18h
■ Mercredi : 10h à 12h
et 14h à 18h
■ Jeudi : 13h30 à 18h
■ Vendredi : 12h à 18h
■ Samedi : 10h à 12h30
04 77 40 04 40

Pôle de services

■ Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h
04 77 10 18 20

Ludothèque

Fermée jusqu'à nouvel ordre.

Marché de producteurs

Chaque mercredi de 15h à 17h30 sur la place Jean Jaurès.

Marché forain

Chaque lundi et vendredi de 7h30 à 12h sur l'Espace festif.

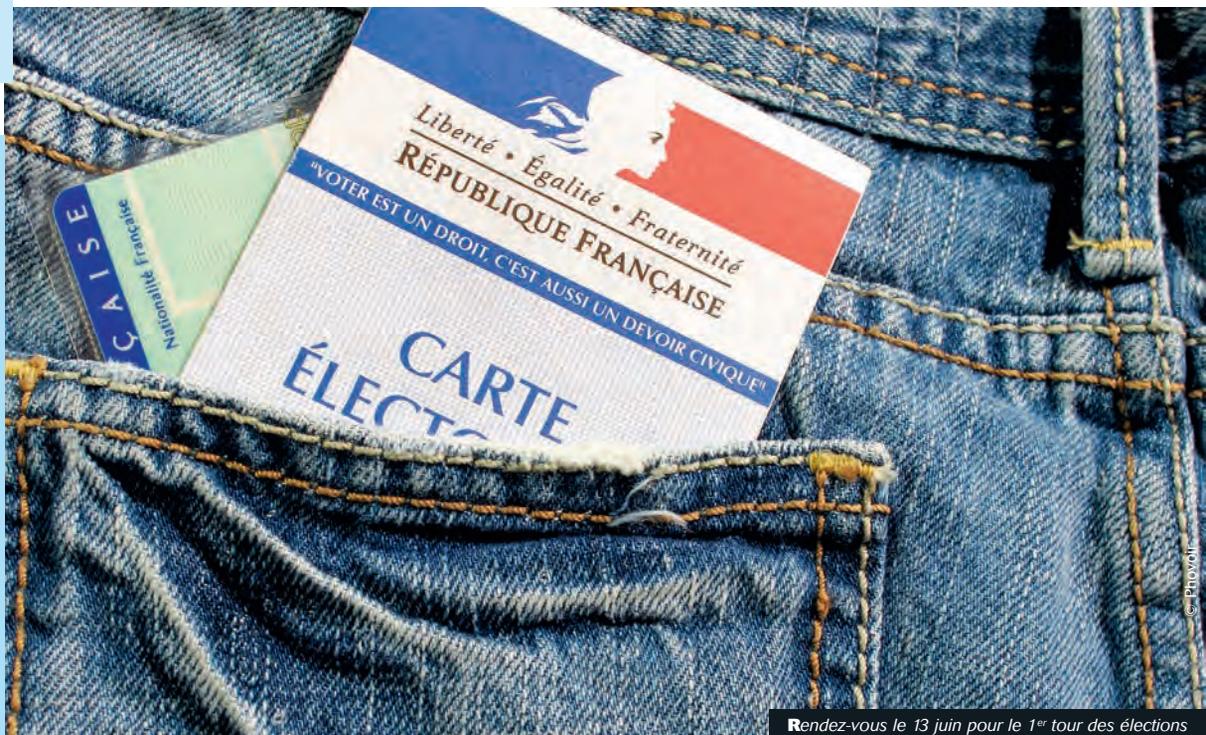
Dates à retenir

7 mai	Date limite d'inscription sur les listes électorales
10 mai	Date limite de dépôt des candidatures
24 mai	Ouverture de la campagne électorale
13 juin	1 ^{er} tour des élections
20 juin	2 ^e tour des élections

Trouver son bureau de vote

- Bureau N°1 : Salle Louis Aragon
- Bureau N°2 : Salle Louis Aragon
- Bureau N°3 : Salle Les Campanules
- Bureau N°4 : Salle Bergognon
Maison des associations
- Bureau N°5 : Salle Ondaine
Maison des associations
- Bureau N°6 : Gymnase de Pontcharra
- Bureau N°7 : Gymnase de Pontcharra
- Bureau N°8 : Gymnase de Pontcharra
- Bureau N°9 : Espace culturel Albert Camus
- Bureau N°10 : Groupe scolaire Louis Pasteur
- Bureau N°11 : Groupe scolaire La Malafolie
- Bureau N°12 : Salle Les Lilas

En raison de l'organisation de ce double scrutin, le bureau de vote n°9 (habituellement au groupe scolaire Pasteur) sera déplacé à l'Espace culturel Albert Camus.



Rendez-vous le 13 juin pour le 1^{er} tour des élections

Des élections départementales et régionales en toute sécurité sanitaire

Les prochaines élections départementales et régionales se tiendront cette année le même jour. Un seul bureau de vote pour chaque électeur, mais bien deux urnes, avec un bulletin différent à glisser dans chacune d'elles.

Votez les 13 et 20 juin 2021*

Une échéance importante car il s'agit de désigner les élus qui siégeront au Conseil régional et au Conseil départemental.

La Région est en charge de la formation professionnelle, des lycées, des transports interurbains, des aides aux entreprises et des aménagements numériques. Elle partage des décisions avec les départements, en matière de sport, tourisme, culture et patrimoine.

Le Département est quant à lui compétent en matière d'action sociale (enfance, personnes en situation de handicap et personnes âgées) et gère le revenu de solidarité active (RSA). Il s'occupe également des collèges et des routes d'intérêt départemental.

Pensez à la procuration

Afin d'encourager la participation du plus grand nombre et notamment des personnes vulnérables, le vote par procuration sera élargi. Chaque électeur pourra détenir jusqu'à deux procurations pour voter au nom de deux personnes. Par ailleurs, un nouveau service en ligne permettra à celles et ceux qui seront dans l'incapacité de se déplacer de les établir depuis leur domicile.

Côté organisation, un sens de circulation sera instauré dans chaque bureau de vote afin d'éviter aux électeurs de se croiser. Des distributeurs de gel hydro alcoolique seront disposés à chaque entrée, sur les tables de décharge et les tables de vote. Des parois de protection en plexiglas seront installées sur les différentes tables pour limiter au maximum les contacts. Les électeurs seront enfin invités à se munir de leur propre stylo.

Pour connaître votre situation électorale (inscription sur les listes électorales, numéro et adresse du bureau de vote...), vous pouvez vous rendre sur le site suivant : www.service-public.fr

Pour plus de renseignements :
Service Population - 04 77 40 30 17

* sous réserve de la situation sanitaire liée à la Covid-19

➤ Médaille d'argent pour la fidèle nageuse du club nautique de l'Ondaine

Sur proposition de la mairie, Sandrine Fornassier, fidèle du CNO (Club Nautique de l'Ondaine), a été honorée fin janvier de la médaille d'argent de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, remise par le comité départemental de natation, en présence de son président Jacky Benevent (licencié au club champion de waterpolo) et de 5 autres récipiendaires, dont son mari Eric.

Dès l'âge de 10 ans, Sandrine commence la natation à la piscine municipale, puis se tourne vers la natation synchronisée. Elle rencontre Eric qui pratique le waterpolo encore aujourd'hui. Ils ont occupé différents postes bénévoles au sein du club : joueurs, nageurs entraîneurs et investis tous les deux au sein du bureau présidé par Pascal Planchon, ainsi que dans d'autres associations sportives de la commune. Tout comme Thibaut, un de leurs 3 enfants, poloïste et capitaine de l'équipe. Félicitations à ce couple discret mais efficacement fidèle à son club de cœur, leur « deuxième famille ».



➤ SÉM le Mag

Jusqu'à présent trimestriel, SÉM le Mag, le magazine de Saint-Etienne Métropole, évolue en devenant bimensuel. Plus d'actualités, de contenus, le tout disponible gratuitement en boîte aux lettres mais aussi en version numérique sur le site internet de la ville www.lechambon.fr

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez envoyer un mail à magazine@saint-etienne-metropole.fr ou le signaler directement sur le site www.saint-etienne-metropole.fr



➤ Améliorez la performance de votre logement

Rénov'actions 42 est un service public gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat. Dans le département, 9 conseillers vous accompagnent tout au long de votre parcours : ils vous aident à définir votre projet selon vos besoins et vos ressources, vous mettent en relation avec les entreprises

adaptées, calculent les meilleures aides dont vous pouvez bénéficier, suivent vos travaux et établissent un bilan des économies d'énergies réalisées.

Pour bénéficier de ces services, prenez rendez-vous dans l'une des Maisons de l'Habitat et du Logement situées à Roanne, Saint-Etienne et Montbrison, ou dans l'une des permanences délocalisées du département et de l'Ondaine, en appelant le 04 77 41 41 25. Pour plus d'informations sur le dispositif et les permanences : www.renovactions42.org

➤ « Ondaine Habitat » devient « Habitat & Métropole »

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la loi a conduit Ondaine Habitat à fusionner avec les 3 autres Offices Publics de l'Habitat (OPH) de Saint-Etienne Métropole, devenant ainsi : Habitat & Métropole.

Un centre de relations clients est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, afin de traiter les demandes et orienter vers le bon interlocuteur.

Il suffit pour cela de composer le numéro unique gratuit 04 77 29 29 29. Pour trouver les dernières actualités, les informations utiles à la vie de locataire, la présentation de l'organisme, un nouveau site internet a été créé : www.habitat-metropole.fr

Ce dernier contient un nouvel espace locataire pour simplifier les démarches en ligne. Pensez à vous inscrire pour accéder à votre nouveau compte.

La nature en ville



“ Le respect de la nature, une priorité dans tous les espaces verts chambonnaires ”

Les différentes périodes que nous venons de traverser ont été marquées par les restrictions et interdictions. Pour beaucoup, cette année fut toutefois l'occasion d'ouvrir les yeux sur les choses simples de la vie, de se recentrer sur l'essentiel et de prendre un peu plus soin de son corps et de son esprit. Nombreux sont également ceux à avoir retrouvé tout l'intérêt de sortir et respirer dans nos espaces verts, qui nous changent de notre quotidien et nous rappellent toute l'importance des parcs publics, aussi nombreux que variés au Chambon-Feugerolles.

Des parcs sans pesticides

La volonté de la Ville a toujours été de proposer un cadre de vie le plus en accord possible avec l'environnement.

C'est pour cela que l'ensemble de ses espaces verts est entretenu sans produits chimiques, y compris le cimetière. Le Chambon-Feugerolles n'est donc pas uniquement la ville fleurie fière de ses 3 fleurs. Elle est également environnemen-

talement responsable et s'inscrit dans la démarche « Zéro phyto », afin de faire reconnaître officiellement son engagement en faveur de l'environnement et des pratiques exemplaires.

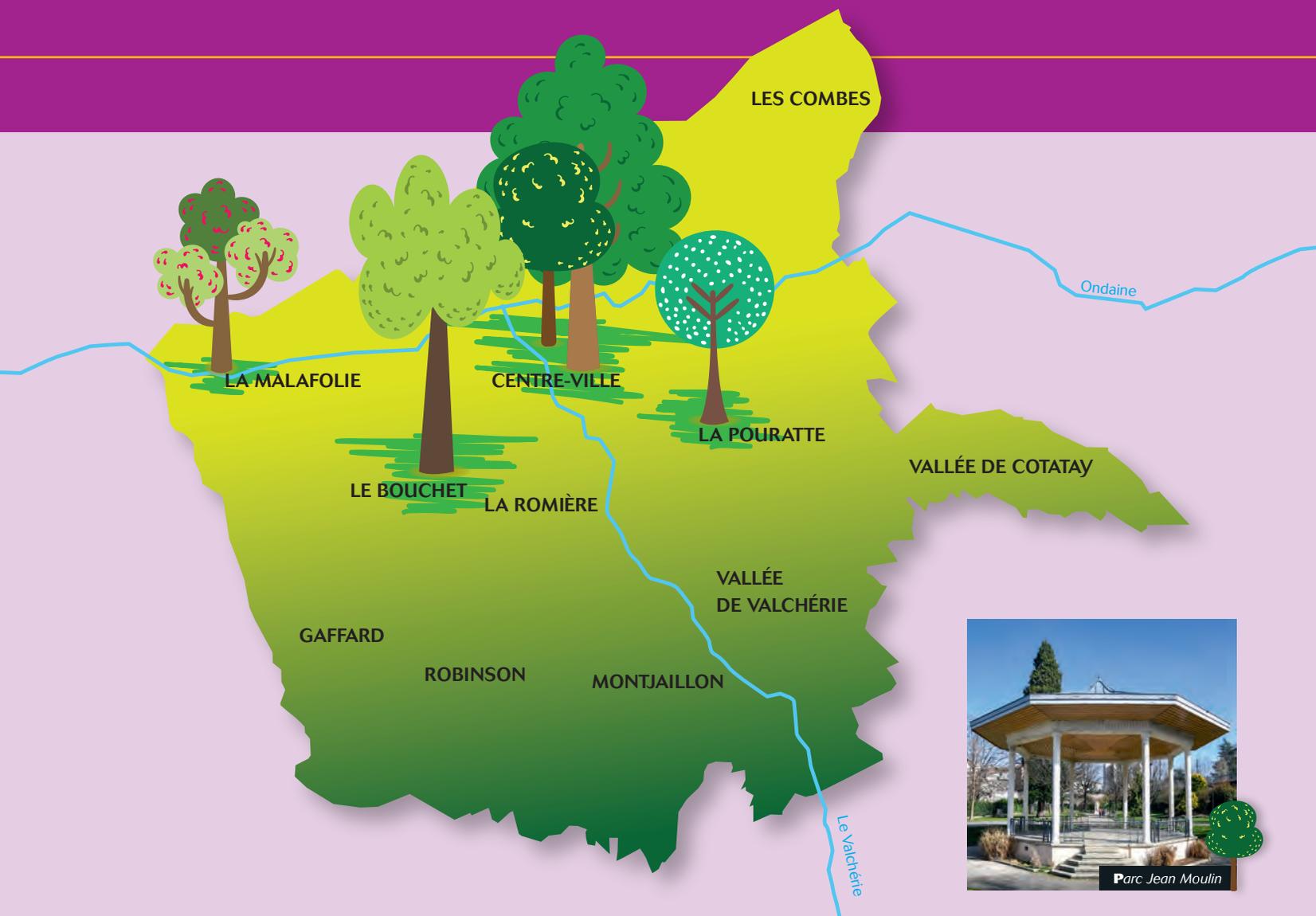
Rendre l'environnement accueillant pour les pollinisateurs

Dans cette même dynamique, la Ville a été retenue par Saint-Etienne Métropole pour tester le « diagnostic pollinisateur », outil développé par l'association « Arthropologie » qui agit pour la défense des insectes et de la flore.

L'objectif est d'évaluer la qualité de l'habitat pour les pollinisateurs (insectes qui transportent des grains de pollen) et d'identifier les champs de progression pour améliorer la situation et faire en sorte qu'à l'avenir, les pratiques d'entretien des espaces verts se fassent dans une logique d'amélioration du « cadre de vie » de ces insectes (par la diversification des espèces de plantes, la réduction des surfaces de pelouse tondue, la conservation de bois morts, etc).



Les agents municipaux prennent soin des plantes aux serres municipales



Parc Jean Moulin



Parc de La Malafolie



Parc du Bouchet



Parc Jean-Jacques Rousseau



Parc de La Pouratte

Quelques règles de bonne conduite à tenir

Afin que chacun puisse se sentir bien et profiter au maximum de ces espaces verts publics, un certain nombre de règles élémentaires sont à respecter. Le non-respect de celles-ci est passible d'amende.



■ Les chiens doivent être tenus en laisse dans les parcs et dans les rues. Leurs propriétaires sont invités à ramasser et évacuer les déjections canines.



■ Même en plein-air, le port du masque est obligatoire pour limiter le risque de propagation du virus.



■ Le jet de déchets et de masques dans la nature ou sur la voie publique est interdit. Des poubelles sont à la disposition de tous.



■ Les quads, motocross et autres véhicules motorisés sont interdits dans ces espaces.

La nature en ville



Aire de jeux parc Jean-Jacques Rousseau

Un espace : une activité

Répartis sur toute la ville, les parcs et espaces verts offrent de très nombreuses possibilités d'activités. Certains sont plutôt dédiés aux sports et aux loisirs, comme le parc du Bouchet qui accueillera cet été une piste de course et un terrain de sport. Le parc Rousseau et le parc de La Malafolie accueillent les enfants et les familles grâce aux aires de jeux à disposition. A deux pas de l'Hôtel de ville, le parc Jean Moulin est le cadre idéal pour un moment de calme au cœur de la ville, au bord de la rivière Valchérie récemment découverte (et actuellement en cours d'aménagement). Le parc de La Pouratte est quant à lui un espace de rencontre multi-acti-



Le parc de La Pouratte et son espace jeux pour les enfants

tivités puisqu'il propose une aire de jeux pour les enfants, un court de tennis, un stade, et un espace vert invitant à la détente.



Henri BOUTHEON
1^{er} adjoint
Travaux - Espaces verts

Comment décririez-vous les parcs de la ville ?

Les parcs sont les « poumons verts » du Chambon-Feugerolles. Il est important que les habitants puissent se retrouver dans ces espaces, en plein air. Pour cela, nous avons ajouté des jeux supplémentaires au parc Jean-Jacques Rousseau pour les plus petits. Pour les plus grands, nous avons installé des balançoires. De nouveaux bancs permettent aux familles de se rencontrer, de discuter tout en veillant sur les enfants. Nos aînés peuvent aussi se réunir, pour faire par exemple une partie de pétanque. Certains viennent y chercher de l'ombre en été, ou un rayon de soleil au printemps. C'est une volonté, nos parcs sont un lieu de repos et de détente intergénérationnelle.

Comment sont-ils entretenus ?

Nous avons signé une charte avec Saint-Etienne Métropole qui nous engage à n'utili-

ser aucun produit chimique pour le traitement de tous nos espaces verts. Le désherbage se fait donc manuellement, les fleurs sont traitées sans produit phytosanitaire. Nous maîtrisons toute la production de nos plants. Ils poussent dans les serres municipales à l'aide d'engrais naturels, et sont plantés dans la ville.

Avec ces modes de traitement vert, les mauvaises herbes repoussent plus vite... mais c'est une gêne négligeable face aux bienfaits que nous constatons avec le retour des oiseaux et des insectes que nous observons depuis quelques temps. Tout cela permet également de réduire les évaporations de produits toxiques : aujourd'hui, nos actions contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air. Nous travaillons enfin sur un règlement pour rappeler quelques devoirs qui doivent être appliqués par tous. L'incivisme de quelques-uns ne doit pas perturber la quiétude de la grande majorité.

Place au nouveau parc du Bouchet...

Le parc du Bouchet, d'une superficie de 3 hectares, fait actuellement peau neuve avec la volonté de renforcer son identité « sport, loisirs et détente », pour permettre au plus grand nombre de s'adonner à l'activité physique au cœur de cet écrin de verdure.

Les réflexions liées à son aménagement ont été conduites en lien avec des associations locales, comme l'AGASEF, Lien Solidarité, l'ADAPEI, la résidence Transverse, l'Atout Pasteur, le Conseil citoyen, l'école Louis Pasteur, Habitat & Métropole et le centre social Cré'Actifs.

Équipé d'un espace multisports au niveau de son entrée allée des Saules, d'une piste de running, ou encore d'équipements de street workout (entraînement en plein-air), nul doute que le nouveau parc du Bouchet permettra au plus grand nombre d'y trouver son compte. Le projet est également pensé

pour permettre des accès en vélo et par voie piétonne, pour faciliter les activités scolaires comme la course d'orientation, ou pour accueillir les résidents des établissements environnants.

Des animations tout public seront proposées pour optimiser son utilisation comme par exemple avec la présence d'un éducateur sportif diplômé qui proposera des activités en extérieur.

... et à une nouvelle esplanade

L'ancienne friche du Bon Pasteur, aujourd'hui démolie, va devenir une nouvelle esplanade qui offrira aux familles et aux seniors un espace propice aux rencontres entre générations. Il a été décidé de conserver le campanile qui sera rafraîchi et agrémenté de végétation.

Des panneaux consacrés au passé du site permettront enfin à chacun de se remémorer l'histoire du quartier.



Création du city stade



Travaux sur l'esplanade



Début des travaux au parc du Bouchet du côté de l'allée des Saules

Infos chantier

Les travaux ont débuté le 8 février et devraient prendre fin en juillet 2021. Le parc est fermé au public pendant la durée du chantier.

Le projet, financé par la Ville, est soutenu par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Loire.

Une vidéo de présentation des grands principes d'aménagement est disponible sur le site de la Mairie : www.lechambon.fr

Pour plus de renseignements, contactez le 04 77 40 30 20.

Les élèves équipés de la tête aux **pieds**



Samia Hamidi, adjointe au maire en charge de l'Éducation et de la Citoyenneté, distribue les masques aux élèves

La Ville soutient les projets des écoles

Chaque année, la Ville participe au financement des projets des établissements scolaires publics et privés du Chambon-Feugerolles. Ces aides financières permettent aux enseignants de proposer des projets artistiques et culturels, des sorties, des voyages et même des séjours à l'étranger pour les élèves Chambonnais des collèges et lycées.

La liste des projets soutenus chaque année est longue comme par exemple des rallyes-sciences, la présence d'animateur pour des ateliers sur le harcèlement scolaire, des sorties au planétarium de Saint-Etienne ou au Musée d'Art Moderne et Contemporain...

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, ce sont un peu plus de 22 000 € qui ont été alloués à ces projets.



La ville est propriétaire et responsable de l'entretien des écoles

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, les élèves ont été équipés par la Ville de deux masques en tissu de catégorie 1, soit environ 1 000 enfants d'écoles publiques et privées à partir des classes élémentaires.

Un geste de plus pour limiter le risque de transmission de la Covid grâce à ces masques d'une grande qualité qui respectent la norme UNS1, et qui sont lavables 120 fois.

Près de 3 000 masques distribués

C'est la seconde fois que les élèves ont été équipés, puisqu'une première dotation de masques avait été remise à chaque enfant à la rentrée des vacances de la Toussaint. Pour rappel, à ce jour, les masques « fait maison » ne sont plus autorisés.

Encourager les déplacements à pied au sein de la commune, limiter les déplacements en bus et donc réduire l'empreinte carbone de chacun : des motivations dans l'air du temps et que notre ville fait sienne.

Pour cela, les élèves de l'école Pasteur et Jean Jaurès viennent d'être équipés en ponchos. Un bon moyen également d'être protégé de la pluie lors de leurs déplacements à pied vers la cantine. Une démarche qui permet de concilier confort, sécurité et activité physique.

Des ponchos très locaux

Pour aller plus loin dans cette démarche, le lycée des métiers de la mode Adrien Testud travaille avec la ville sur la conception de ponchos. Un projet collaboratif et formateur pour ces lycéens, et la perspective de ponchos « made in Chambon » pour les enfants !



Prototype des ponchos imaginé par les élèves du lycée Adrien Testud



La voie verte de l'Ondaine, à proximité de la zone naturelle de Traibaine

Réduire son empreinte écologique c'est possible !

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Ville organisera samedi 5 juin prochain un parcours éducatif à travers la voie verte de l'Ondaine, marqué par différentes animations autour du vélo et du développement durable.

Pensez au vélo !

Au programme : des ateliers réparation de vélos, un espace d'apprentissage pour se familiariser avec l'usage du vélo sur la route, la découverte de vélos originaux comme par exemple des vélos à hydrogène... et en fin de parcours, la parole sera donnée aux participants pour recueillir leurs avis sur l'utilisation de cette piste et celles en projet.

Autre temps fort avec le challenge « Customise ton vélo » où chacun sera invité à présenter son plus beau vélo, décoré par ses soins.

Plus d'informations et inscriptions à venir sur le www.lechambon.fr

Encourager l'acquisition d'équipement de gestion des bio-déchets

Un tiers des déchets ménagers est d'origine organique. Ils peuvent donc être triés, voire transformés en engrais naturel. C'est pour cela que Saint-Etienne Métropole incite ses habitants à acquérir des équipements pour gérer ses bio-déchets (composteur domestique,

lombricomposteur ou poulailler), en apportant une aide financière. Pour en bénéficier, un formulaire est à télécharger sur le site internet de la Métropole et doit être renvoyé par courrier ou mail.



Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi. Pourtant, trop de dépôts d'ordures se font encore sur les espaces publics.

Des services sont à la disposition de tous pour se débarrasser proprement des déchets : déchetteries 7J/7 hors jours fériés, ramassage de poubelles.

- Déchetterie de La Ricamarie Zone d'activités de Montrambert-Pigeot
 - Déchetterie de Firminy Zone industrielle Dorian
 - www.saint-etienne-metropole.fr
- N° vert : 0 800 882 735



David Fara et Henri Bouthéon constatant un dépôt sauvage dans la commune



Atelier artistique - zéro déchet »

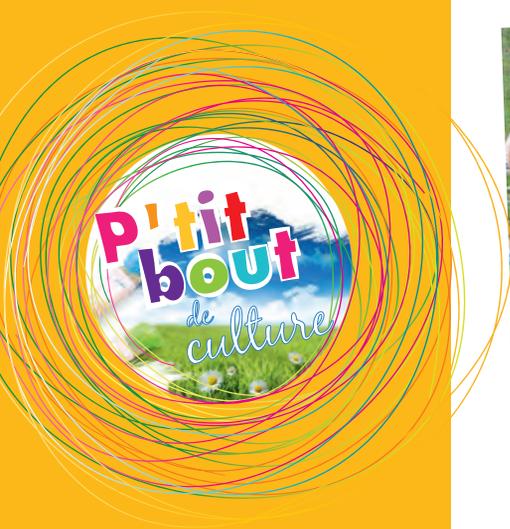
Des vacances bien remplies

Un programme riche et varié...

Pour les vacances d'hiver, l'Espace jeunesse a proposé un programme riche en activités pour les jeunes Chambonnaires. Ateliers bricolage, sorties neige, activités physiques, jeux de sociétés ou encore débats sur des thèmes d'actualités, toutes ces animations ont été proposées et adaptées aux âges de chaque participant. Que ce soit du côté de l'Espace jeunesse pour les 11/17 ans, ou pour les plus jeunes de 3 à 11 ans chez Acti'mômes, chacun y trouve toujours son compte !

...Dans le respect des consignes sanitaires

Pour respecter les règles sanitaires, l'Espace jeunesse a constitué un groupe de 11-13 ans et un autre de 14-17 ans, habituellement réunis. Les activités se faisaient au maximum en extérieur.



P'tit bout de culture

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, l'événement « P'tit bout de culture » habituellement programmé en mars n'aura pas lieu à cette période, et devrait être reporté à l'automne 2021.



David Fara et Henri Bouhéon réceptionnent le nouveau pont des Fourches

Entretenir les constructions de la ville

Depuis fin septembre 2020, le pont des Fourches situé à l'entrée de la vallée du Cotatay, qui présentait un caractère de vétusté, a été complètement transformé par Saint-Etienne Métropole, maître d'ouvrage de ce projet.

Totalement reconstruit, plus large et plus sécurisé, ce nouveau pont permet une meilleure circulation des véhicules et le passage de randonneurs, tout en répondant aux exigences du passage des crues centennales.



Le pont de Valchérie avant démolition

Les ponts de nos vallées sécurisés

Cela sera bientôt au tour du pont de Valchérie qui sera déplacé et reconstruit intégralement.

Une seconde jeunesse pour le Foyer laïque

Les travaux se poursuivent au Foyer laïque pour donner un coup de jeune à ce bâtiment communal, tout en conservant le style art décoratif de la façade. Après l'agrandissement de l'arrière du bâtiment avec l'ajout de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'un ascenseur, la rénovation de la salle de 157 m² ainsi que la peinture des espaces intérieurs, la pose de nouvelles fenêtres vient compléter les travaux de cet espace mutualisable avec d'autres associations.



La façade du Foyer laïque avec ses nouvelles fenêtres

Des ombrières photovoltaïques

Dans le cadre de ses actions en faveur de la transition écologique et du plan climat de Saint-Etienne Métropole, les parkings de la gare et du centre aquatique de l'Ondaine verront l'implantation prochainement d'installations photovoltaïques.

Ces panneaux prendront la forme d'ombrières de parking, et produiront de l'énergie qui sera ensuite réinvestie dans le réseau. Le projet devrait être abouti d'ici la fin de cette année.

Une nouvelle action concrète en faveur de la préservation de l'environnement et des économies d'énergies.



Visuel prévisionnel des futurs panneaux photovoltaïques au Centre aquatique de l'Ondaine



Visuel prévisionnel des futurs panneaux photovoltaïques à la gare

Le centre social crée Troc service

Le centre social Cré'Actifs propose de nombreuses activités pour répondre à différents objectifs : éviter l'isolement, enseigner et partager des savoirs, apporter des solutions à des difficultés quotidiennes, qu'elles soient matérielles, techniques ou administratives.

C'est dans cette logique que s'inscrit l'action Troc service. Le principe est simple : chaque troqueur peut mettre à disposition ses compétences au service d'autres personnes, que ce soit dans le bricolage, l'entretien d'espace vert, une aide administrative ou numérique. Que ce soit la mise en place d'une tringle à rideau, de la couture, la réparation d'une chasse d'eau, le débouchage d'un évier, la réparation d'un rétroviseur, la tonte d'une pelouse, le nettoyage d'une terrasse, les exemples sont nombreux...

Chaque heure faite entre troqueur est validée après accord de chacune des parties dans un relevé de compte individuel.

Plus d'infos pour devenir Troqueur :
Centre social Cré'Actifs
04 77 94 14 87



Bien vivre chez soi : l'ambition de l'ADMR de l'Ondaine

Depuis 2009, l'ADMR de l'Ondaine du Chambon-Feugerolles aide les personnes âgées et/ou handicapées à domicile dans différentes tâches de la vie quotidienne (lever, coucher, repas, toilette, ménage, etc), leur permettant ainsi de garder leur autonomie.

Au service des personnes âgées

L'ADMR en chiffre, c'est 8 bénévoles, 24 salariés et 295 bénéficiaires sur 7 communes de l'Ondaine dont Le Chambon-Feugerolles. L'ADMR de l'Ondaine intervient sur toutes les communes, ainsi qu'à la résidence autonomie Quiétude et au foyer L'Olivier.

Les aides à domicile interviennent tous les jours de la semaine, selon un planning précis auprès de bénéficiaires ayant des pathologies plus ou moins lourdes.

Les bénévoles de l'ADMR de l'Ondaine exercent des missions d'encadrement, d'ani-

mation et de lien social. Ils vont également définir les besoins des futurs bénéficiaires lors des premiers contacts.

Devenez bénévole

Pour devenir bénévole, vous pouvez contacter l'ADMR de l'Ondaine. Le premier échange a pour objectif de définir les attentes et d'expliquer en détail les missions au futur bénévole.



L'équipe de l'ADMR de l'Ondaine disponible pour vous accompagner

**Contact : ADMR de l'Ondaine - 16 place Pasteur
04 77 35 60 27**

**Mail : mschambon@fed42.admr.org
www.admr.org**

VOLETS FERMÉS



BOÎTE AUX LETTRES PLEINE

Restons attentifs
à nos voisins.
Ne restons pas
indifférents,
inquiétons nous !

SILENCE PROLONGÉ



PERDU DE VUE

Les propositions du CCA mises en application

Le Conseil Communal des Aînés (CCA - cf. encadré) est chargé de proposer des actions à destination des seniors de la commune. C'est dans ce cadre qu'il a soumis 2 initiatives au maire et à son adjointe aux affaires sociales et aux personnes âgées, Yvette Jacquemont. Des actions qui vont voir le jour cette année.

Mémo pratique

En 2014, un mémo reprenant tous les numéros utiles pour les résidents du Chambon-Feugerolles avait été mis à la disposition de la population. Il a, cette année, été réactualisé. A destination de tous, il rappelle des numéros d'urgence (samu, police, pompiers...) et de services de santé, mais aussi des coordonnées utiles à la vie quotidienne de services et structures de la

ville. Un outil pratique à conserver sur son frigo ! Il sera prochainement disponible en version numérique sur le site internet de la Ville, puis d'ici cet été en version papier à l'accueil de la mairie, et dans le prochain numéro d'Horizons.

Faire attention à nos voisins

La seconde action est citoyenne, solidaire et marquée par le souci des autres. Elle consiste à sensibiliser aux signes de détresse qui peuvent être remarqués par le voisinage de personnes âgées, seules et isolées. Si par exemple, vous constatez des volets toujours fermés, une boîte aux lettres pleine, un silence prolongé, ou encore si vous n'avez pas vu votre voisin depuis quelques temps, il faut réagir ! Pour cela, les membres du CCA ont identifié ces différents signes qui peuvent servir d'alerte, pour les mettre en avant lors d'une campagne d'affichage.

L'objectif est d'éveiller les consciences collectives, d'interroger et d'aider des personnes qui peuvent être en situation de danger. Ces affiches seront disposées dans des lieux stratégiques (pharmacies, commerces, etc) par les membres du CCA.



Les membres du CCA autour d'Yvette Jacquemont, adjointe

Le CCA, c'est quoi ?

Le CCA (Conseil Communal des Aînés) est une instance consultative de concertation et de réflexion, qui donne une représentativité et la parole aux personnes âgées de la commune. A ce jour, le conseil est représenté par 13 membres.

Il se réunit 4 fois par an, afin de proposer des actions en direction du public senior. Le CCA contribue notamment à l'organisation du séjour « seniors en vacances » en soumettant des choix de destinations et propose une action dans le cadre de la Semaine bleue. Il suggère également différentes visites et activités (culture, ateliers divers...).

Pour être membre du CCA, il faut avoir plus de 60 ans et résider sur la commune. Ils sont issus de chaque quartier de la commune pour être représentatif de la ville. Ils sont élus tous les 3 ans.

Un appel à candidature est prévu fin 2021 et sera relayé dans un prochain numéro d'Horizons.

Découverte des eaux vives

Canoë-Kayak : Quelle différence ?

Le canoë et le kayak sont deux pratiques souvent confondues. Les embarcations se ressemblent, et les disciplines sont regroupées dans la même organisation sportive. Il y a pourtant bien quelques différences.

La première, probablement la plus visible est celle de la pagaie. En canoë, on utilise une pagaie simple avec une seule pale. Elle est plus courte que celle du kayak, qui est double, avec une pale à chaque extrémité du manche. La méthode de pagaie est donc différente.

La seconde différence est la position dans l'embarcation. En canoë, la position est à genoux dans le bateau. En kayak, vous êtes assis dans un siège. Il est donc un peu plus confortable !

En matière de canoë ou de kayak, vous pouvez trouver des embarcations d'une à 4 places.

Pour découvrir cette discipline en tant que spectateur et si les conditions sanitaires le permettent, une course de descente sur la Loire se tiendra le 25 avril, entre Confolent et Bas en Basset (Haute-Loire). Il s'agit d'une épreuve comptant pour la coupe régionale de descente.



Descente des eaux vives en kayak

Le club de kayak du Chambon-Feugerolles propose des initiations au canoë et au kayak sur la base de la Vigie Mouette à Saint-Paul-en-Cornillon, encadrées par des enseignants passionnés et diplômés par la fédération de canoë-kayak. Lorsque les températures sont plus clémentes, le club propose également des initiations au paddle, l'occasion rêvée pour profiter du paysage sauvage des gorges de la Loire.

Après quelques séances sur le plan d'eau, les pratiquants prennent la destination de Saint-Pierre-de-Bœuf ou de la Loire pour profiter des eaux vives où ils apprennent à maîtriser l'embarcation, à s'arrêter dans le courant, à reprendre la descente et encore bien d'autres techniques.

La pratique est accessible à tous, tous les niveaux sont confondus durant les cours. Le sport se déroulant en plein air, il est praticable actuellement même avec les restrictions dues à la crise sanitaire.

Rejoindre le club

Les conditions pour rejoindre le club sont simples : savoir nager 25 m et avoir au mini-

mum 7 ans. L'ensemble du matériel sera prêté. Jusqu'à fin mars, les séances ont lieu les samedis de 10h à 12h. A partir de début avril, les cours auront lieu les mardis de 18h à 20h, les jeudis de 18h30 à 20h30 et les samedis matin (hors couvre-feu).

Les tarifs sont de 8€ pour une séance, 30€ pour 5 séances, 60€ pour 3 mois ou 105€ pour une année. Ce prix comprend la licence, l'encadrement et le prêt du matériel.

Vous pouvez découvrir les photos et vidéos des dernières sorties sur le site ckcf.fr

Pour tout renseignement et pour réserver votre séance, vous pouvez contacter Pierre Mairesse au 06 72 76 05 34.



Culture



La compagnie Rythmic en résidence à l'Espace culturel Albert Camus pour préparer ses prochaines représentations

Pour que la culture vive !

Les professionnels préparent leur retour sur scène

Tout ce qu'il est possible de faire pour soutenir le secteur culturel doit être fait. C'est dans cet état d'esprit que l'Espace culturel Albert Camus accueille les professionnels du spectacle qui continuent de préparer leurs futures représentations. Scène ou studio d'enregistrement, le tout équipé de matériel professionnel, offre des conditions optimales pour développer des projets musicaux et artistiques. Ces dernières semaines, le groupe local « La Bourafada » a pu préparer son prochain spectacle de rue, ainsi que la troupe « Quincaillerie Moderne ». La troupe « Rythmic » a occupé quant à elle les studios de danse.

La jeunesse découvre les coulisses de l'enregistrement studio

Faire découvrir au grand public les équipements d'enregistrement en studio à disposition d'amateurs et de passionnés de musique est également une des vocations du lieu. Même si dans ce contexte sanitaire l'accès n'est pas autorisé au grand public, les studios restent ac-

cessibles pour des projets associatifs. Ce fut le cas pour le projet « Prends ta place » mené par l'AGASEF. L'objectif était de faire découvrir aux jeunes Chambonnaires une vision professionnelle des étapes d'enregistrement d'un morceau de musique.

Prends ta place !

Ce projet, c'est une double création artistique. D'un côté, l'écriture d'un morceau de rap, accompagné par le chanteur stéphanois RLM. De l'autre, l'écriture d'un poème japonais, appelé Haïku. Il a réuni 3 groupes d'adultes dont un en situation de handicap mental du foyer ADAPEI Les Ondines, et a permis de mettre des mots sur des moments de la vie quotidienne, pour que chacun puisse trouver sa place.



Podcast médiathèque

Depuis le premier confinement, l'équipe ressent le besoin de faire partager ses découvertes. Pour cela, la médiathèque a trouvé une solution : le podcast ! Ces enregistrements audio diffusés sur le site internet de la médiathèque permettront aux utilisateurs d'écouter à n'importe quel moment les conseils, avis, coups de cœur des bibliothécaires, ou encore de connaître les nouveautés, le tout à distance. Une façon de recréer un lien social avec les usagers par la voix. Le lancement du premier podcast est prévu début avril, et pourra être écouté sur le site de la médiathèque : <https://mediatheque.lechambon.fr>



Coup de projecteur



Les élus de la Ville mobilisés avec les agents et professionnels de santé pour l'opération de dépistage organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes avant les fêtes de fin d'année.



En attendant de pouvoir reprendre les représentations en public, le groupe local « La Baroufada » répète à l'Espace culturel Albert Camus.



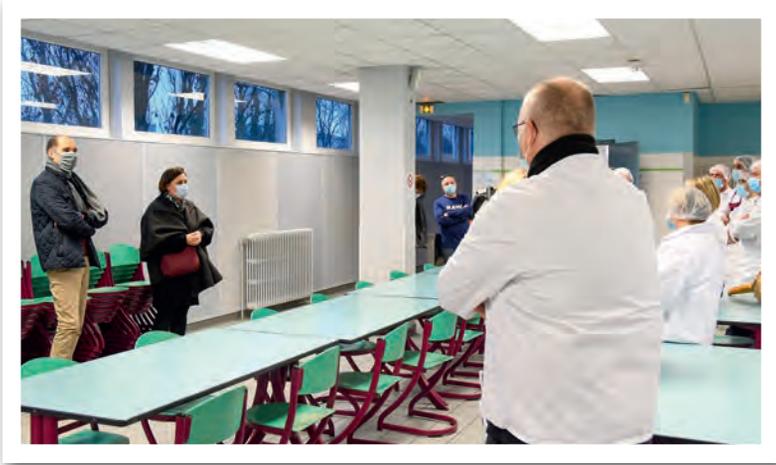
Depuis le début du mois de janvier, les cours ont repris à l'Espace culturel Albert Camus ! Au programme, musique seul ou en groupe, arts plastiques, théâtre, etc.



Dans le cadre du projet « Passerelle », des enfants ont pu s'initier à la guitare et à l'enregistrement d'une musique dans les studios de l'Espace culturel Albert Camus.



Réunion de travail des élus municipaux à La Forge, dans le strict respect des mesures sanitaires.



Tournée des vœux du Maire dans les différentes structures de la commune.



Les élus de l'Ondaine réunis le 3 mars dernier pour évoquer l'annulation du Plan de Prévention des Risques Miniers.



Instagram

La ville sur Instagram

Le Chambon-Feugerolles, à l'image de très nombreuses villes, est présente sur Instagram.

Une manière différente et originale de dévoiler son actualité.

Tout au long de la semaine, retrouvez les photos des principales animations, réunions et évènements organisés.

Les Chambonnaires peuvent également apporter leur contribution grâce au #monchambon

Pour nous trouver, c'est simple, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application Instagram puis de rechercher le profil intitulé @villelechambon

Il ne vous restera plus alors qu'à publier vos plus belles photos de la ville avec #monchambon



villelechambon Les travaux de requalification des espaces publics du quartier de La Romière #monchambon démarrent dans les tout prochains jours. Voici en image le résultat attendu pour cet été 2021 : une nouvelle esplanade, un espace multi-sports et un parc du Bouchet réaménagé en espace sports, loisirs et détente. Retrouvez une présentation vidéo du projet sur le www.lechambon.fr



villelechambon En cette journée nationale de la mine et des mineurs, quelques belles images du Puits du Marais, vestige de l'exploitation du charbon, symbole du patrimoine minier de la vallée de l'Ondaine



villelechambon Les enfants du conseil municipal vous souhaitent une belle année 2021 ! Retrouvez leurs vœux sous la forme de dessins sur le site de la ville www.lechambon.fr



villelechambon Matinée ludique dans les crèches municipales qui accueillent chaque jour nos bambins dans les meilleures conditions avec pour maitres-mots l'éveil, la santé et le bien-être



villelechambon La Ville du Chambon-Feugerolles #monchambon vous souhaite un très joyeux Noël !



villelechambon Chaque mercredi, retrouvez le marché des producteurs sur la place Jean Jaurès pour consommer de bons produits locaux. Nouveaux horaires adaptés au couvre-feu : de 15h à 17h30

Portage ^{DE} Repas



Votre repas complet au quotidien livré chez vous pour

10.50€

Ou **9.00€** à récupérer en boutique

Vos commandes au
04.27.77.46.74
Ou par mail à
traiteur.sotton@gmail.com



Le portage de repas comprend : une entrée, une viande ou un poisson, un accompagnement, un fromage ou un yaourt, un dessert et un michon de pain. (Possibilité d'une collation pour le soir 2.50€ en supplément)

Semaine Exemple	Entrée	Plat	Dessert	Supp du soir
Lundi	Terrine de Poulet aux Légumes	Colin Parmentier	Mousse au Citron Vert	Pain au Comté & Lardons
Mardi	Salade de Betteraves	Filet de Poulet & Gratin de Courge	Crème à la Vanille	Soufflé au Parmesan
Mercredi	Pâté en Croûte Richelieu	Graton de Saumon, Colin & Pennes	Fruit	Tartelette Fermière
Jeudi	Macédoine de Légumes	Lasagne au Bœuf Charolais	Mousse au Chocolat	Quiche Lorraine
Vendredi	Céleri Rémoulade	Gâteau de Foie de Volaille & quenelles	Crème Caramel & Beurre Salé	Pizza
Samedi	Jambonnette	Dos de Merlu Panné & Purée	Salade de Fruits	Roulé au Fromage
Dimanche	Terrine de Saint Jacques	Cordon Bleu de Poulet & Gratin de Brocolis	Crème Spéculos	Pâté de Campagne

Portage de repas à domicile **sans engagement**.
Livraison du Lundi au Samedi
(Repas du Dimanche livré le samedi)

Traiteur SOTTON

30 Rue Gambetta, 42500 Le Chambon Feugerolles

INFO : Vous pouvez bénéficier d'éventuelles aides financières pour les portages de repas. Rapprochez-vous de votre Caisse de Retraite, de votre Mutuelle ou du Conseil Général pour les titulaires de l'APA.

Commander la veille avant 13h00 pour livraison le lendemain à partir de 10h00

RÉALISEZ DE NOMBREUSES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN QUELQUES CLICS DEPUIS CHEZ VOUS

- ▶ Demande d'acte d'état civil
- ▶ Demande d'inscription sur les listes électorales
- ▶ Déclaration de changement de coordonnées
- ▶ Recensement citoyen obligatoire
- ▶ Prise de rendez-vous en ligne pour les demandes de carte nationale d'identité et les passeports

www.lechambon.fr



RUBRIQUE "VOS SERVICES" > "DÉMARCHES EN LIGNE"



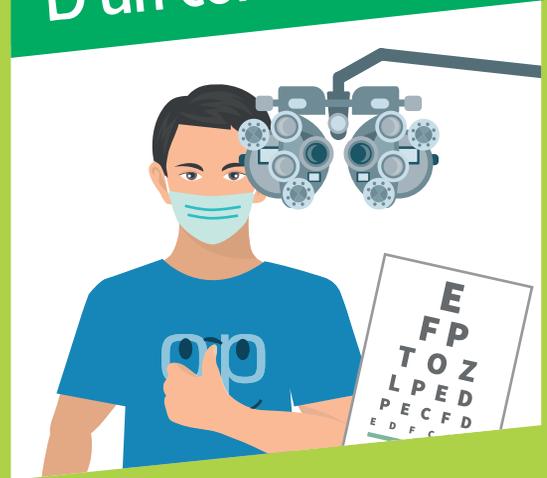
HERVÉ optique

Besoin de changer vos lunettes ?



Prenons rendez-vous

D'un contrôle de vue ?



☎ 04 77 61 85 24
✉ herveoptique@orange.fr

CATTEAU
SAS
à vos côtés depuis 1993

► **POMPES FUNÈBRES**

24H/24 - 7J/7

► **MARBRERIE**

04 77 61 01 04
06 60 80 46 24



FAX : 04 77 56 50 64

CHEMIN DU CIMETIÈRE - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

NOUVELLE ADRESSE À LA RICAMARIE : 6, RUE GAMBETTA

www.catteau-marbrerie-pompes-funebres.fr

ORGANISATION COMPLÈTE
DE FUNÉRAILLES

CONTRAT OBSÈQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

ADMISSION EN
CHAMBRE FUNÉRAIRE

*Une fleur,
une histoire...*



*Votre fleuriste
Votre histoire*

*Mariage
Naissance
Anniversaire
Réception
Deuil...*



29 rue Thomas
42500 Le Chambon-Feugerolles
Tél. : 04 77 83 60 90

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au samedi
8h - 19h non stop
Dimanche et jours fériés